



PROJET EDUCATIF

ACCUEIL DE LOISIRS

ACCUEIL DE JEUNES

CENTRE D'ANIMATION LES UNELLES

COUTANCES

Sommaire

Page N° 3

- A- Projet associatif du Centre d'Animation les Unelles
 - A-a- Une évolution constante
 - A-b- Une structure dirigée par des bénévoles
 - A-c- Une structure, trois domaines d'intervention spécifiques
 - A-c-a- des activités multiples vers les adhérents
 - A-c-b- Un accompagnement associatif
 - A-c-c- Des services au service du public

Page N° 9

- B- Projet éducatif de l'accueil de loisirs

Page N° 10

- C- L'accueil de loisirs sur temps péri et extra scolaire
 - C-a- Animation des Points accueil Jeunes
 - C-b- Fonctionnement des Points accueil Jeunes
 - C-c- Les rencontres au quotidien
 - C-c-a- Avec les jeunes
 - C-c-b- Avec les parents
 - C-c-c- Avec les habitants
 - C-d- Les actions ponctuelles
 - C-d-a- Les activités et les sorties
 - C-d-b- Les soirées
 - C-d-c- Les actions passerelles

Page N° 15

- D- L'accueil de loisirs sur le temps des vacances
 - D-a- Etre attentif à la sécurité physique, morale et affective des jeunes
 - D-b- Activités physiques, intellectuelles et artistiques, éléments déterminants pour la responsabilisation et l'autonomie des adolescents.
 - D-c- Hygiène et sécurité

Page N° 18

- E- Mise en œuvre du projet éducatif de l'accueil de loisirs du Centre d'animation
 - E-a- Le projet Pédagogique
 - E-b- Le projet d'animation
 - E-c- Le projet d'activité
 - E-d- Préparation, bilan et compte-rendu des animations

Page N° 21

- F- Condition d'encadrement

-A- Projet associatif du Centre d'animation les Unelles

Le Centre d'Animation les Unelles a été créé en 1976 par la volonté de responsables associatifs locaux. Son siège social était alors au 36, rue Tourville. Il a été transféré rue Saint Maur en janvier 1983. L'association occupe depuis cette date des locaux mis à disposition par la ville de Coutances. Ceux-ci sont intégrés au Centre administratif et culturel les Unelles. Ce partenariat avec la municipalité s'entend par une volonté de favoriser la vie associative coutançaise.

Ainsi, comme il l'a été rappelé lors de la séance du conseil municipal en date du 28 octobre 1999 le Centre d'Animation, qui est aussi et même avant tout une association Loi 1901, est la structure principale de définition et de mise en œuvre de la politique socioculturelle et socio-éducative de la ville.

Depuis lors et par le passage de la Communauté de Communes du Canton de Coutances à la Taxe Professionnelle Unique (TPU) le Centre d'Animation émerge également aux compétences de cette dernière.

L'association Centre d'Animation les Unelles a pour but de promouvoir, soutenir et favoriser toutes les initiatives d'ordre social, culturel, sportif, récréatif ou éducatif en faveur des jeunes et des adultes dans le canton de Coutances et le Coutançais. Pour ce faire elle est agréée depuis le 28/12/76 Association de jeunesse et d'éducation populaire.

Elle a pour mission :

- D'étudier en permanence les désirs et les besoins des jeunes et des adultes, en fonction du développement du canton, de son environnement et de l'évolution de la société.
- De créer et gérer des activités, de coordonner les efforts et les bonnes volontés pour apporter les solutions aux problèmes concernant les jeunes et les adultes dans les domaines à caractère : culturel, social, sportif, éducatif et de loisir.
- De faire éventuellement aux responsables intercommunaux et communaux toute suggestion concernant l'équipement social, culturel et sportif ou leur fonctionnement.
- De gérer elle-même, à la demande de la communauté de communes du canton de Coutances et/ou de la ville de Coutances ou de tout autre organisme, tous locaux, activités, et équipements intéressant les jeunes et les adultes.
- D'organiser ou de prêter son concours à l'organisation des rencontres, congrès, salons, expositions, spectacles, voyages et autres manifestations de même ordre à vocation sociale, culturelle, éducative, sportive et de loisir

d'intérêt cantonal, départemental ou plus large, à l'exclusion des manifestations à caractère commercial, politique ou confessionnel.

- De soutenir et encourager les efforts des associations adhérentes et d'établir entre elles des relations amicales, concertation et collaboration.

Dans son projet associatif le Centre d'Animation réaffirme ses valeurs fondamentales inspirées des courants de l'Education Populaire et de ses statuts.

Le Centre d'Animation est un lieu d'accueil, de convivialité, de formation et d'échanges de savoirs.

Le Centre d'animation favorise la communication entre ses adhérents, le monde associatif, les institutions et l'ensemble de la population.

Il rappelle son attachement : au bénévolat, à l'égalité des sexes, à la mixité sociale et intergénérationnelle, à l'accueil de tous sans discrimination sociale, à la création du lien social et familial.

Le Centre d'animation les Unelles se définit comme une structure associative qui favorise la rencontre, les échanges, par lesquels s'enrichissent mutuellement les personnes ou les adhérents quels que soient leurs centres d'intérêts.

-A-a- Une évolution constante

A son origine l'Association s'adressait prioritairement aux habitants de la ville de Coutances (1976) puis, évolution aidant, son approche s'est officiellement faite cantonale (2002) et son rayonnement s'établit désormais au-delà de ses frontières pour élargir son influence au Pays de Coutances voire plus loin. Ainsi depuis sa création l'association vise à respecter au travers de ses missions le principe selon lequel « *l'éducation populaire est l'art de s'éduquer par soi même avec d'autres. Elle est à la fois une méthode éducative active et un état d'esprit de responsabilité et de générosité qui donnent du sens à notre vision du monde. Elle s'inscrit dans le principe républicain de la laïcité sans discrimination raciale est sans distinction de religion, de sexe, d'âge et de condition sociale* ».

Ainsi le Centre d'Animation n'est pas un service directement géré par la collectivité. Elle dépend de son (ou sa) président(e) et de son conseil d'administration. Toutefois, tant en raison de leur présence au sein dudit conseil que de leurs divers soutiens (subventions, ressources humaines, ressources techniques, locaux) les deux collectivités restent bien sur très impliquées dans la vie de l'association. Si cette dernière préserve une autonomie de fonctionnement ses choix stratégiques ne sauraient être en contradiction avec les objectifs des élus pour les secteurs concernés.

-A-b- Une structure dirigée par des bénévoles

Le conseil d'administration de l'association est composé de 22 bénévoles. 9 sont des représentants des associations adhérentes, 6 représentent les adhérents qui pratiquent une activité, 7 sont nommés parmi les élus municipaux (4) et communautaires (3). C'est à ce conseil d'administration que revient la définition des orientations du Centre d'Animation. Ses membres se réunissent en assemblée plénière ou en bureau une dizaine de fois dans l'année. De plus les bénévoles du conseil d'administration consacrent de leur temps à des réunions de commissions.

Les bénévoles élus au conseil d'administration ont un rôle décisionnaire : sur la politique d'orientation du Centre d'Animation, sur les projets et les actions qu'ils entendent mener, sur leurs obligations en tant qu'employeur, sur tout ce qui influe la vie sociale et budgétaire du Centre, sur les relations qu'ils entendent mettre en place avec les différents partenaires et notamment les représentants des deux collectivités.

-A-c- Une structure, trois domaines d'interventions spécifiques

Comme indiqué plus haut le Centre est la structure principale de définition et de mise en œuvre de la politique socioculturelle et socio-éducative de la ville. A ce titre cela implique des interventions dans trois domaines spécifiques :

-A-c-a- Des activités multiples vers les adhérents

D'année en année le socle que forme la diversité des activités proposées s'est enrichi au grès des demandes ou/et des besoins de la population. De quinze activités à ses débuts, le Centre en propose aujourd'hui 65 différentes. Ceci représente au minimum 207 heures d'activités hebdomadaires. Celles-ci sont accompagnées par 63 personnes qui ont des statuts très divers : bénévoles, salariés de l'association, salariés communautaires mis à disposition, salariés ville mis à disposition, salariés d'autres associations mis à disposition, prestataires de services, stagiaires.

-A-c-b- Un accompagnement associatif

Le Centre d'Animation propose aux associations qui le souhaitent de devenir adhérentes. Le Centre devient ainsi un carrefour de la vie associative coutançaise. Mais il s'interdit d'intervenir dans leur fonctionnement et les activités des dites associations qui demeurent entièrement indépendantes.

Par ailleurs, le Centre peut leur apporter une aide technique et de formation. En contrepartie de cette adhésion les associations peuvent : bénéficier de prêt et de location de salles, consulter des revues et des guides sur le fonctionnement des associations, bénéficier de soutien logistique. 140 associations adhèrent au Centre d'Animation les Unelles. Elles couvrent tous les champs de la vie associative : associations culturelles, musicales, théâtrales, de danses, d'arts plastiques ; associations sociales, humanitaires, éducatives, environnementales ; associations en direction des 0 à 12 ans, en direction des 11 à 25 ans ; associations d'artisanat, de loisir, de vacances, associations sportives, de jumelages ; associations de retraités, de troisième âge.

80 associations sur 140 étaient présentes à la journée de découvertes des associations le 12 septembre 2009. Elles totalisaient ce jour là : 8583 adhérents ; 150 salariés ; 1270 bénévoles.

Le fort impact associatif sur le territoire est donc indéniable.

-A-c-c- Des services au service du public

Le Centre d'Animation a vocation, en parallèle des activités de loisirs qu'il propose, de développer des services à la population. Ceux-ci varient selon les nécessités du moment.

La ludothèque : créée en janvier 1978, la ludothèque est un lieu de rencontre, d'éveil et de jeux entre les petits et les grands, entre les enfants et les parents. Elle est située conjointement dans le bâtiment des Unelles et sur le quartier Claires-Fontaines. La ludothèque se déplace dans les rues pendant les vacances scolaires.

L'Accueil des Unelles : mis en place avec l'arrivée de l'association dans le bâtiment des Unelles en 1983, c'est le point névralgique du bâtiment. C'est là que tout converge, diffusion et distribution d'informations, inscriptions et encaissements des activités (aussi bien pour le Centre d'Animation que pour la billetterie du théâtre).

La Cafétéria : ouverte en janvier 1983, la cafétéria est un lieu qui accueille les jeunes à partir de 14 ans. Elle est située dans le sous-sol du bâtiment en un lieu dénommé « caves des Unelles ». C'est un lieu de jeux, de détente, de bricolage et de mise en place de projets. Il facilite l'accès aux équipements sportifs et culturels de la ville ainsi qu'à toutes sortes d'informations. A partir du 01/09/2007 elle évolue en Point Accueil Jeunes.

Les expositions : Depuis 1983, Le Centre d'animation s'attache à programmer des expositions. Celles-ci sont choisies au sein d'une commission ouverte aux administrateurs et aux personnes extérieures désireuses de faire partager leur amour de l'art. Les œuvres exposées tiennent compte de la spécificité du lieu du fait que la partie où elles sont visibles est parcourue par un public très large.

Le journée des associations : cette journée mise en place en 1984 permet à quelques 80 associations de se présenter au public et ainsi de pouvoir se faire connaître. Véritable marché du loisir cette journée draine plusieurs centaines de personnes chaque année au mois de septembre.

Le Point Information Jeunesse (PIJ) : ouvert en 1984, le Point Information Jeunesse propose des informations qui concernent tous les aspects de la vie des jeunes : études, formation professionnelle et continue, législation du travail, vie quotidienne et sociale, loisirs culturels et sportifs, vacances, Europe, autres pays étrangers, jobs d'été.

Les Points Accueil Jeunes : Depuis le 1^{er} septembre 2007, le Centre d'Animation les Unelles a en charge la gestion et l'animation des Points Accueil Jeunes. Les Point Accueil Jeunes sont répartis sur trois sites : Le Point Accueil Jeunes (PAJ) situé au centre ville intégré au Centre d'Animation les Unelles (1983) ; le PAJ situé au 13A rue Régis Messac dans les locaux du Point J Claires Fontaines (1996) et le PAJ situé au 4 rue de Morville dans les locaux du Point J du Pont de Souilles (2003).

Le Point d'Appui à la Mission d'Accueil et d'Information aux Associations (MAIA) : ouvert en septembre 2000, il joue un rôle de relais afin de faciliter la vie et l'essor des associations.

Le point Cyb : ouvert en mars 2001, en relation avec le PIJ, il propose des actions et des animations qui favorisent l'accès aux nouvelles technologies.

Festival du jeu et du jouet : créé en 2001, l'objectif de ce festival est d'offrir à tous les habitants, du plus jeune au plus ancien, un moment festif entre générations et permettre à une population qui vient d'horizons et d'ouvertures sociales différents de se rencontrer et d'accéder à des jeux et des jouets multiples. Et surtout démontrer que le jeu est un outil de construction des relations entre pairs ; qu'il est indispensable à l'individu comme fonction biologique et de culture.

Rencontres Images et Sons : créées en 1989 mais reprises par le Centre en 2003, les Rencontres ont pour but de développer des pratiques artistiques, culturelles, scientifiques et techniques ; de favoriser l'expression, d'initier des passions, d'encourager la communication, d'accroître la réflexion et l'échange autour de l'image et du son.

Le site internet du Centre : mis en place en 2001, le site internet du Centre d'Animation (www.lesunelles.com) se veut un outil complémentaire des autres sources d'informations traditionnellement utilisées. Instrument de diffusion de l'information, il est ouvert sur le monde extérieur. La ville de Coutances ouvrira son propre site en septembre 2003 et celui du Centre s'y rattachera naturellement.

Espace Public Numérique : L'Espace Public Numérique de la Communauté de Communes du Canton de Coutances, géré par le Centre d'Animation, vise à améliorer, depuis 2006, l'accès à l'information et notamment celle disponible via internet.

Plusieurs sites sont ainsi équipés à Coutances et mis à disposition d'un public le plus large possible:

- Le Point Information Jeunesse : consultation internet pour le tout public.
- Le Point Cyb : appropriation et apprentissage des nouvelles technologies, tout public.
- La médiathèque : recherches documentaires sur internet.
- Les Points J de Claires-Fontaines et du Pont de Souilles : découvert des nouvelles technologies en direction des 11-25 ans.

- L'office de tourisme et le camping municipal « Les Vignettes » : accès internet pour les touristes.

Animation Vacances Jeunes : plus communément désignée sous le vocable « AVJ », ce dispositif d'animation a été mis en place à Coutances en 1991. Depuis le 1^{er} septembre 2009, les AVJ sont placées sous la responsabilité du Centre d'animation. Ces animations sont programmées sur le temps des vacances scolaires et favorisent la mixité sociale par le biais de pratiques sportives, culturelles ou artistiques.

-B- Projet éducatif de l'accueil de loisirs

Le dispositif Accueil de Loisirs du Centre animation se partage en deux axes :

- L'accueil des jeunes sur le temps péri et extra scolaire
- L'accueil des jeunes sur le temps des vacances

A travers son projet éducatif, l'Accueil de loisirs du Centre d'animation se donne comme objectifs généraux :

- D'optimiser le bien être des enfants et des adolescents
- De permettre aux enfants et aux adolescents d'acquérir leur autonomie
- De considérer l'enfant ou l'adolescent comme un individu à part entière
- De favoriser le respect de chacun et l'égalité de tous
- De permettre le développement et l'épanouissement des enfants et des adolescents.

-C- L'accueil de loisirs sur temps péri et extra scolaire

Cet accueil se fait dans le cadre des Point Accueil Jeunes (PAJ) du Centre d'Animation qui sont au nombre de trois : PAJ du centre ville situé aux Unelles, le PAJ de Claires Fontaines situé au Point J 13A rue Régis Messac et le PAJ du Pont de Soulles situé au 4 rue de Morville. Les PAJ accueillent des jeunes âgés de 11 à 25 ans.

Les objectifs des Point Accueil Jeunes s'attachent à :

- Favoriser l'autonomie des jeunes en les responsabilisant ;
- Développer leur esprit de citoyenneté en les intégrant à des actions plus globales, menées sur le quartier ou sur la ville afin qu'ils participent à la vie sociale en tant qu'acteur ;
- Créer une passerelle avec les structures culturelles, sportives, sociales et professionnelles ;
- Participer aux actions d'animations et d'activités des vacances ;
- Faciliter le déclenchement d'idées, de propositions, d'actions entreprises par et pour les jeunes (accompagner, susciter, mettre en œuvre les initiatives des jeunes ...) ;
- Maintenir et développer les activités socio-éducatives ;
- Développer ou participer à des actions de prévention santé ;
- Développer ou participer à des actions de sensibilisation à l'environnement ;
- Diffuser l'information concernant la jeunesse ;
- Contribuer à l'insertion des jeunes ;
- Prévenir la délinquance juvénile.

Pour pouvoir participer régulièrement aux différentes activités proposées par les Points Accueil Jeunes, le jeune doit remplir une fiche d'inscription. Lorsque la personne est mineure celle-ci est signée par son représentant légal.

Il est indiqué à chaque partie le règlement en vigueur :

- Respect des animateurs et du personnel ;
- Respect des locaux intérieurs et extérieurs ;
- Respect du matériel ;
- Respect mutuel entre jeunes ;
- Consommation d'alcool et de produits illicites interdite ;
- Interdiction de fumer dans les locaux ;
- Dans un souci de prévention, l'équipe d'animation se donne le droit en cas de non respect des règles de sanctionner le jeune ;
- Indemnisation des dégradations commises, expulsion...et de prévenir les parents.

En septembre, le règlement intérieur est transmis à chaque jeune et aux parents rencontrés. En effet, il nous paraît important de rappeler la loi et de définir un

contrat de vie basé sur des règles de civilité (respect des personnes, du matériel et des activités). Lorsqu'un jeune ne respecte pas le règlement intérieur, l'animateur présent prend une décision immédiate, sanctionnant ainsi son comportement. Les difficultés rencontrées avec le jeune sont ensuite abordées en réunion d'équipe. Systématiquement, dès qu'il y a un incident, des sanctions sont prises. Le jeune peut être soit exclu de l'activité pour une durée déterminée, soit invité à réparer ou à indemniser les dégradations commises. Les parents sont informés des faits par courrier et invités à se présenter auprès de l'équipe d'animation. L'instauration du partenariat éducatif passe beaucoup par l'échange d'informations concernant l'enfant.

-C-a- Animation des Points Accueil Jeunes

Tout d'abord il est établi le distinguo qu'il y a entre les notions d'accueil et d'activité et notamment sur la finalité de chaque terme.
Sur Coutances, il y a des lieux dédiés à l'Accueil de jeunes.

Ce sont :

Le point J Claires Fontaines

Le point J Pont de Soulles

Le Centre d'Animation en centre ville

} A considération identique
=====
} fonctionnement identique

-1- Quand ils sont en position d'accueil les animateurs s'attachent à :

- Favoriser l'autonomie des jeunes en les responsabilisant ;
- Développer leur esprit de citoyenneté en les intégrant à des actions plus globales, menées sur les quartiers ou sur la ville afin qu'ils participent à la vie sociale en tant qu'acteur ;
- Créer une passerelle entre les jeunes et les structures culturelles, sportives, sociales et professionnelles ;
- Faciliter le déclenchement d'idées, de propositions, d'actions entreprises par et pour les jeunes (accompagner, susciter, mettre en œuvre les initiatives des jeunes ...) ;
- Sensibiliser les jeunes à la prévention santé ;
- Sensibiliser les jeunes à la prévention de l'environnement ;
- Diffuser l'information concernant la jeunesse ;
- Contribuer à l'insertion des jeunes ;
- Prévenir la délinquance juvénile .../...
-

Ce sont les moments dédiés « aux permanences ».

-2- quand ils sont en position d'activité les animateurs s'attachent à :

- Faire découvrir une technique pour le bien être de l'individu.

- Privilégier la pédagogie de groupe et l'évolution d'un groupe en appliquant des méthodes d'éducation active.
- Savoir ouvrir la curiosité du jeune à d'autres secteurs que le sien et à d'autres techniques.
- Animer des activités ouvertes à tous en dépit des différences sociales et/ou culturelles et/ou sportives.
- A prendre en compte les notions "se rencontrer", "faire connaissance", "être en contact", autant que "apprendre" et "progresser". La relation humaine, la convivialité étant autant recherchés que la cognitivité.
- Encadrer des animations d'ordre techniques, scientifiques, culturelles, d'expressions, physiques... Dans une logique éducative, ludique, récréative et de découverte sans logique d'initiation et/ou d'apprentissage .../...

Ce sont des moments dédiés à la mise en place d'animations inscrites dans un programme d'activités.

Comme nous le voyons, les notions d'accueil et d'activité n'ont pas les mêmes finalités, ne s'appuient pas sur les mêmes objectifs et n'utilisent pas les mêmes moyens.

-C-b- Fonctionnement des Point Accueil Jeunes

Chaque mois, le Centre d'Animation « Les Unelles » diffuse en amont le programme des activités à venir. Celles-ci sont établies en fonction des activités proposées par les autres structures de la ville ainsi qu'en fonction de la demande des jeunes. Ces informations sont affichées sur le panneau d'information situé dans chaque point d'accueil. Des programmes sont distribués aux jeunes et aux parents.

-C-c- Les rencontres au quotidien

-C-c-a- Avec les jeunes

Le soir, sur les temps de permanence, les jeunes se retrouvent aux Points d'Accueil. Les jeunes en profitent pour faire du baby-foot, du billard, des activités manuelles, de la console de jeu, de l'ordinateur.... Durant ces temps d'accueil, les animateurs peuvent discuter, échanger et donner des informations. Les envies des jeunes sont notées afin de composer le programme d'activités.

-C-c-b- Avec les parents

Pour que les parents se sentent concernés par les activités de leurs enfants, il est important qu'ils connaissent correctement le fonctionnement des Points d'accueil et les activités proposées. Le planning mensuel des activités est affiché sur chaque Point d'accueil. Il est distribué à chaque jeune et à chaque parent qui se présente. Des courriers, présentant des activités spécifiques, sont adressés aux parents. Une journée « portes ouvertes » est organisée en début d'année scolaire.

Dès qu'un parent se présente sur un Point d'accueil, il est accueilli de manière conviviale. L'animateur se rend disponible pour échanger avec lui. Les parents se sentent bien lorsqu'ils ont la conviction d'être *respectés, écoutés et informés*. Les parents peuvent à tout moment rencontrer les animateurs pour obtenir des renseignements et/ou faire le point sur le comportement de leur enfant au sein de la structure. Ils peuvent ainsi exprimer, par exemple, une difficulté vécue par leur enfant au sein du groupe, évoquer un problème familial, de santé. Ces informations seront transmises à l'équipe d'animateurs afin d'intervenir plus efficacement auprès du jeune (notion de confidentialité respectée). Une démarche vers une structure sociale peut également être enclenchée avec le parent.

-C-c-c- Avec les habitants

L'équipe d'animateurs qui intervient sur les Points d'Accueil Jeunes est en place depuis plusieurs années. Elle a acquis de la confiance et commence à être connue et reconnue des parents et des habitants. Un lien s'est créé. C'est pourquoi de nombreux habitants n'hésitent plus à venir pour rencontrer les animateurs afin d'exposer leurs problèmes, leurs soucis et leurs questions.

-C-d- Les actions ponctuelles

Les actions ponctuelles sont à l'initiative des jeunes. Elles correspondent aux projets mis en œuvre par et pour les jeunes.

-C-d-a- Les activités et les sorties

Tous les mercredis et les samedis, les animateurs proposent des activités en dehors des points d'accueil :

- Diverses activités sportives (foot en salle, mini-moto, bicross, VTT, tir à l'arc, bowling, patinoire, piscine, tennis ...)
- Sorties culturelles et sportives (ex : Hétéroclites à Saint-Lô, Sorties de bain à Granville, matchs de football au stade d'Ornano à Caen) ;
- Activités liées à l'environnement (nettoyage du quartier, pêche, jardinage ...)
- Visites au Musée, au Théâtre, à la médiathèque...
- Participation aux manifestations organisées par le Centre d'Animation : Sorties à la plage, jeux de société, bricolage, cinéma, balades à pied, cuisine, poterie, arts plastiques, danse, théâtre, mime, activités multimédia ...

Un planning regroupant toutes les activités est établi chaque mois avec les jeunes. Il est affiché sur les PAJ et distribué aux jeunes et aux parents.

-C-d-b- Les soirées

Elles sont mises en place à partir des souhaits des jeunes : Soirées films, console, cuisine, sortie Foot, soirée confection de brochette (nutrition), soirée playstation, soirée cinéma...

-C-d-c- Les actions passerelles

Les points d'accueil participent à de nombreuses manifestations organisées par la ville de Coutances, l'Office Cantonal de la Jeunesse, le service des sports, CAP VERS/CCAS, le Comité de quartier Claires Fontaines, l'association AVRIL... Ainsi, ils

créent une passerelle vers les autres structures et associations de la ville de Coutances : Activité badminton, activité tir à l'arc, activités nature avec le soutien de l'animateur nature de l'association AVRIL, *semaine du développement Durable, présentation et prêt de livres, participation au « Festival Images et Sons »* ainsi qu'au « Festival du jeu et du jouet » au centre d'animation « Les Unelles », *soirées sans alcool et sans tabac, soirée inter lycéens et inter collégiens, semaine de la sécurité routière, décoration du foyer de la salle Marcel Hélie* dans le cadre du festival « Jazz sous les pommiers », *activité pêche, activité VTT ...*

-D- L'accueil de loisirs sur le temps des vacances

Cet accueil se fait dans le cadre des animations Vacances Jeunes (AVJ). C'est un dispositif d'animations qui se déroule pendant les vacances scolaires (hiver/février ; printemps/avril ; été/juillet et août ; toussaint/novembre) auprès des jeunes de 11 à 17 ans.

Les objectifs visés par cet accueil sont :

- Proposer des activités, pour sensibiliser les jeunes à de nouvelles pratiques sportives, culturelles, artistiques ou environnementales.
- Favoriser la mixité sociale
- Sortir de sa ville, de son canton, et découvrir d'autres régions ou pays.
- Favoriser l'insertion sociale
- Soutenir et aider les projets des jeunes.

Pour participer aux AVJ le jeune doit être titulaire de la carte d'adhérent du centre d'animation. Le jeune s'engage ainsi à :

- Participer aux activités proposées dans le respect des animateurs, du personnel et des autres participants, ainsi que du matériel et des locaux.
- Se présenter auprès de l'équipe d'animation en cas de convocation
- Régler la participation financière qui lui incombe.

Les membres de l'équipe d'animation s'engagent à :

- Ecouter toute idée, proposition pour enclencher des actions entreprises pour et par des jeunes
- Prévenir les parents en cas de problème
- Couvrir par le biais de l'assurance du centre d'animation les activités proposées dans ce cadre.

Les parents s'engagent à :

Régler les participations aux activités suivies par le jeune, à collaborer avec l'équipe d'animation et à la rencontrer.

-D-a- Etre attentif à la sécurité physique, morale et affective des jeunes

Les activités proposées par les animateurs se doivent d'être adaptées à leur âge. De ce fait nous considérerons deux tranches d'âge : 11/13 ans et 14/17 ans. Pour pouvoir être intégré dans les activités un jeune devra avoir atteint l'âge de 11 ans dans l'année scolaire (septembre à août). De même un jeune qui à 18 ans révolus ne peut plus être intégré au dispositif.

Néanmoins certaines des activités pourront être proposées à l'ensemble du créneau d'âge (11/17 ans). Dans ce cas l'animateur doit en tenir compte et gérer son groupe en conséquence.

En ce qui concerne la sécurité physique des participants, l'animateur est garant du fait que l'activité proposée est menée dans le cadre réglementaire inhérent à celle-ci.

Pour toute activité proposée l'animateur sera muni impérativement d'une trousse de secours, des N° d'urgence et de l'autorisation parentale. De plus, et en cas d'urgence, chaque animateur doit pouvoir appliquer une démarche d'assistance à personne en danger : protéger, alerter, secourir.

En ce qui concerne la sécurité morale des participants, l'animateur doit veiller à ce qu'il n'y ait pas de débordements dans : le comportement, le langage, la moquerie, le respect de l'autre.

L'animateur doit prendre en compte le fait que la pédagogie employée dans le cadre des activités peut ne pas être identique à l'éducation reçue au sein de la cellule familiale par les participants. De ce fait l'animateur doit, dans un souci de respect, adapter sa pédagogie au public accueilli.

En ce qui concerne la sécurité affective des participants, l'animateur doit veiller à respecter la maturité et la sensibilité de chaque participant. Celles-ci peuvent varier d'un enfant à l'autre et ce dans une même tranche d'âge.

-D-b- Activités physiques, intellectuelles et artistiques, éléments déterminants pour la responsabilisation et l'autonomie de l'adolescent.

Chaque jeune est différent et donc ne s'investit pas de la même façon dans les activités proposées. C'est pourquoi Plusieurs possibilités peuvent être proposées dans le cadre des animations de vacances. Chaque proposition fait appel à différents niveaux de pédagogie.

- Une animation en après-midi ou en soirée favorise la découverte.
- Une animation à la journée favorise le déplacement hors du canton.
- Une animation sous forme de stage favorise une initiation spécifique et la présence d'un intervenant spécialisé.
- Une animation sous forme de chantier éducatif favorise l'appréhension du monde du travail et la notion d'utilité collective. Ces chantiers sensibilisent les participants au respect de leur cadre de vie et à son entretien.
- Une animation sous forme de mini-camps ou de camps favorise l'apprentissage de la vie en collectivité (respect, autonomie, organisation, participation...).
- Une animation sous la forme de simple accueil sert de passerelle pour amener les jeunes à s'inscrire dans les autres types d'animations. Ils sont le prolongement du temps d'animation de l'accueil de loisirs sur temps péri et extra scolaire.

-D-c- Hygiène et sécurité

L'équipe d'animation a en sa possession le dossier complet de chaque participant : autorisation parentale, fiche sanitaire, certificat médical, brevet de natation...

L'équipe d'animation est dotée de trousse de secours.

L'équipe d'animation a à sa disposition la liste des personnes et des organismes susceptibles d'intervenir en cas d'urgence.

Lorsqu'un accident grave survient, il doit être signalé « sans délai » au directeur de l'accueil de loisirs qui prend les dispositions nécessaires vis-à-vis des parents ou tuteurs des participants.

Lors de mini-camps, l'équipe d'animation tient à jour un cahier d'infirmerie précisant chaque soin quotidien. De plus elle est munie de flacons stériles afin de procéder à des prélèvements quotidiens d'aliments qui seront stockés au réfrigérateur. Il sera également prévu une tente sanitaire afin, si nécessaire, de pouvoir isoler un participant malade. Un animateur « sanitaire » gère les médicaments et les traitements éventuels des participants et s'assure de leurs suivis.

Quand les animateurs assurent le transport des participants avec des minibus ils sont responsables du trajet qu'ils ont à effectuer. De ce fait ils doivent prendre connaissance de l'itinéraire en amont. Ils s'assurent du bon fonctionnement du véhicule. Ils font respecter le port de la ceinture de sécurité à tous les participants.

En règle générale les animateurs s'assurent de la non dangerosité des lieux qu'ils occupent dans le cadre de leurs diverses activités.

-E- Mise en œuvre du projet éducatif de l'Accueil de loisirs du centre d'animation

Quel que soit le type d'animation proposé aux jeunes, celui-ci se fera dans le respect du projet éducatif. Et selon le type d'animation mis en place, l'équipe d'animation aura pour mission de le décliner soit en : projet pédagogique, projet d'animation ou projet d'activité.

-E-a- Le projet pédagogique :

L'équipe d'animation le rédigera quand il sera en position d'animation de type mini-camp ou chantier de jeunes.

Un projet pédagogique est l'application directe du projet éducatif et s'appuie sur des constats. Le projet pédagogique applique des valeurs éducatives à un cadre spécifique (spécifique à un séjour, un chantier...).

Suite à ces constats, le projet pédagogique définit ses propres objectifs (en lien direct avec le projet éducatif) qui pourront être évalués et mesurés.

Le projet pédagogique est élaboré par l'équipe d'animation du séjour, du chantier, et approuvé par l'équipe de direction.

Il intègre les éléments suivants :

- ✓ Les grandes lignes du projet éducatif (référentiel) ;
- ✓ Les caractéristiques précises du séjour, du chantier (lieu, type d'hébergement...)
- ✓ Les moyens mis en œuvre (encadrement, matériel...)
- ✓ Le fonctionnement du séjour, du chantier (activités, repos, accueil, repas, horaires...)
- ✓ Le rôle de chacun dans l'organisation (équipe d'animation, assistant sanitaire, intervenant extérieur...)
- ✓ Les objectifs pédagogiques retenus (concrets, précis, évaluables)
- ✓ Les démarches pédagogiques (Quels moyens sont mis en œuvre pour atteindre ces objectifs)
- ✓ Les moyens d'évaluation (construire et mettre en place les outils d'évaluation qui permettront de faire le point sur les objectifs visés)

-E-b- Le projet d'animation

L'équipe d'animation le rédigera quand il sera en position d'animation de type stage ou animation à la journée.

Le projet d'animation détaille des actions courtes à mettre en place dans le respect des objectifs du projet éducatif.

Il porte donc sur une animation précise et le rédacteur y fera figurer les éléments suivants :

- ✓ Le temps : la durée et les temps de préparation ; la durée de l'animation ; l'échéancier.
- ✓ Le lieu : le ou les lieux où se déroule le projet ; le lieu de repli en cas d'imprévu.
- ✓ L'organisation : les animateurs concernés ; le rôle de chacun ; le contenu de l'animation ; à qui s'adresse-t-il ? le matériel nécessaire ; le projet porte-t-il un nom
- ✓ Les objectifs : ils découlent du projet éducatif ; quels sont-ils ? Pourquoi ce choix ? Comment les atteindre ? Sont-ils réalisables ?
- ✓ L'évaluation : elle peut être faite avec les participants ; prévoir les temps d'évaluation ; Comment est faite l'évaluation, quels outils ?

-E-c- Le projet d'activité

L'équipe d'animation le rédigera quand il sera en position d'animation courte de type animation en après-midi, en soirée, en accueil.

Le projet d'activités détaille une animation en particulier qui se déroule dans le respect des objectifs du projet éducatif. Néanmoins le projet d'activité reste en tout état de cause un moyen et non une finalité mais cela ne doit pas empêcher de proposer des activités de qualité. L'activité doit permettre aux participants d'exprimer leur potentialité et leur personnalité.

Le projet d'activité définit le déroulement d'une action. L'animateur y fera figurer les points suivants :

- ✓ La finalité de l'activité (pourquoi l'animateur met en place cette activité ?)
- ✓ L'intérêt d'une telle activité pour les participants (avant de commencer se poser la question si cela est intéressant pour eux d'y participer)
- ✓ Le nom de l'activité (tenter de trouver un titre sympathique plutôt que d'utiliser une annonce générique de type « pâte à sel » ou « perle »...)
- ✓ Le nombre d'enfants concernés (un projet diffère selon le nombre de participants)
- ✓ L'adaptation à l'âge des participants (prendre en compte leurs besoins, leurs envies, leurs possibilités)
- ✓ Définir le lieu (dedans, dehors, à la mer, à la campagne, à la montagne, en ville)
- ✓ Prévoir la durée d'installation (la durée et le lieu de celle-ci)

- ✓ Quelle sensibilisation est faite auprès des participants (elle n'est pas obligatoire mais elle permet aux participants de se mettre dans l'ambiance, de se motiver)
- ✓ Le matériel nécessaire
- ✓ Le déroulement et le contenu précis de la séance
- ✓ Le respect du rythme des participants (en fonction de l'âge, de la fatigue, du nombre...)
- ✓ Prévoir le temps de rangement (l'activité se termine après le rangement)
- ✓ Prévoir l'encadrement nécessaire

-E-d- Préparation, bilan et compte-rendu des animations

Les projets proposés par l'équipe d'animation seront remis à l'équipe de direction 6 à 8 semaines avant le début de chaque période de vacances. A cet effet des réunions sont fixées régulièrement par l'équipe de direction auxquelles l'équipe d'animation est tenue d'assister.

Sur la période des vacances, chaque lundi matin, les animateurs devront assister aux réunions de mise au point de la semaine écoulée et de préparation de la semaine à venir. Elles sont préparées par l'équipe de direction.

En amont de la période des vacances d'été une réunion formelle sera organisée par l'équipe de direction dans le but d'accueillir et de renseigner les parents. Les animateurs sont tenus d'y assister.

-F- Condition d'encadrement

L'équipe de direction et d'animation de l'Accueil de loisirs est rattachée au fonctionnement général du Centre d'Animation les Unelles et est placée sous la responsabilité hiérarchique du directeur.

Direction Centre d'animation les Unelles :

- ✓ Bruno Hamel
 - Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport
 - Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation
 - FPT catégorie A.

Direction Accueil de loisirs vacances :

- ✓ Patricia Leneveu
 - Brevet d'Etat d'Education Physique et Sportive
 - Brevet d'Etat du 1^{er} Degré d'Edicateur Sportif (Option Gymnastique sportive féminine)
 - FPT catégorie B.
- ✓ Bernard Durand
 - Brevet d'Etat du 1^{er} degré d'Edicateur Sportif (Option Football)
 - FPT catégorie B.

Equipe d'animation :

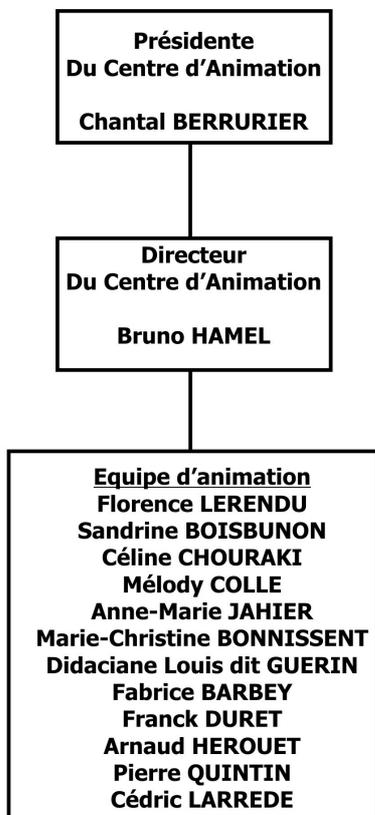
- ✓ Florence Lereu
 - BEATEP option insertion sociale.
- ✓ Sandrine Boisbunon
 - DEUG de Droit
 - FTP catégorie B.
- ✓ Sophie Meslin
 - Brevet d'Etat d'Edicateur Sportif du 1^{er} degré (Option tennis de table)
 - Brevet d'Etat Edicateur Sportif 1^{er} Degré (Option des Activités Physiques Pour Tous)
 - FPT catégorie B.
- ✓ Anne-Marie Jahier
 - DEUG administration économique et sociale
- ✓ Céline Chouraki
 - Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateur
 - CAP Petite enfance
 - FTP catégorie C.
- ✓ Mélody Collé
 - BTS audiovisuel
 - Cybermarketer (Niveau II)
 - Diplôme Universitaire « Médiation Multimédia et Monitorat d'Internet »
- ✓ Didaciane Louis dit Guérin
 - Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur technicien

- FPT catégorie C
- ✓ Fabrice Barbey
 - Brevet d'Etat Educateur Sportif 1^{er} Degré (Option des Activités Physiques Pour Tous)
 - Brevet d'Etat d'Educateur Sportif du 1^{er} Degré (Option Athlétisme)
 - FPT catégorie C.
- ✓ Arnaud Hérouet
 - Brevet Professionnel d'Activité Physique Pour Tous
- ✓ Pierre Quintin
 - FPT 1^{ère} classe
 - Educateur Territorial des Activités Physiques Sportives
- ✓ Franck Duret
 - DEUG Sciences de la Nature
 - Licence et Maîtrise en Géologie
 - DESS Géoscience Appliquée
 - FPT catégorie C

-F-a- Organigramme de l'Accueil de loisirs

Centre d'Animation les Unelles - Mise à jour : 17.01.2011

Organigramme Accueil de Loisirs Péri et extra scolaire



Organigramme Accueil de Loisirs Vacances

